

Chantier 2 – table-ronde 3 - 24/01/13

Beaucoup de questions sont posées dans le texte de cadrage :

- Quel contenu donner à l'éducation au développement ?
- Comment mieux communiquer ?
- Comment sensibiliser le grand public ?
- Quels sont les médias les plus efficaces ?
- Comment articuler l'action des différents acteurs français en matière de développement et de solidarité internationale ?

Je me propose de poser quelques éléments de réflexions dans cette intervention.

1.1 Un objectif ambitieux : changer les mentalités et les comportements

L'éducation au développement et à la solidarité internationale est multi thématique, elle vise à changer les mentalités et les comportements de chacun dans le but de contribuer individuellement et collectivement à la construction d'un monde juste, solidaire et durable. *(Extrait du référentiel de la plate-forme Educasol).*

Elle cherche à faire en sorte que les citoyens se sentent davantage concernés par les enjeux des relations Nord/Sud, les inégalités et les questions de développement. Cette prise de conscience passe par l'accès à une meilleure information et par le chemin de l'émancipation économique, sociale et politique. *« Les grands enjeux mondiaux ne peuvent plus être envisagés comme relevant de la seule responsabilité des Etats et institutions internationales » Cela concerne directement l'ensemble des citoyens qui, individuellement et collectivement doivent s'emparer de ces questions et trouver de nouveaux moyens d'exercer leur citoyenneté. Il s'agit de prendre conscience que le commerce international, la gestion des ressources naturelles et énergétiques, les changements climatiques, la dette et son financement, les migrations et les relations interculturellessont autant d'enjeux qui doivent être débattus, discutés. La compréhension des mécanismes d'interdépendance constitue aujourd'hui un enjeu éducatif majeur. » (Extrait de la charte d'Aide et action).*

1.2 La politique de développement est l'affaire de toutes et de tous

L'éducation au développement est citée dans le document publié en 2011 par le Ministère des Affaires étrangères sur « la Stratégie de la coopération au développement : une vision française ». Il est écrit page 57 que *« La mobilisation de l'opinion publique est nécessaire pour générer de nouvelles dynamiques favorables au développement. Pour cela il est essentiel que les citoyens puissent davantage s'informer sur les enjeux du développement ainsi que sur les choix stratégiques et les résultats de l'action publique en faveur du*

développement. Dans cette perspective, les actions d'éducation au développement, dans le cadre public ou à l'initiative de la société civile, recevront une attention particulière ».

L'éducation au développement et à la solidarité internationale n'est pas de la communication, n'a pas pour but de justifier ou de communiquer sur l'aide publique au développement, ou encore de soutenir la politique de développement. Il y a souvent confusion entre « redevabilité » c'est-à-dire « l'obligation de rendre compte » et « EAD-SI ». Pour le cas de la redevabilité, on peut dire que son objectif est de faire des citoyens des acteurs concernés qui deviendront de plus en plus exigeants et de plus en plus demandeurs vis-à-vis des pouvoirs publics pour une plus grande transparence et une meilleure compréhension de l'utilisation de l'aide publique. L'EAD peut notamment donner une entrée « évaluation » : être un espace de mise en débat, un espace démocratique dans lequel les citoyens pourront aussi évaluer l'APD, les choix des politiques de développement. L'EAD-SI va donc plus loin : ses objectifs consistent non seulement à encourager les citoyens à se former, à acquérir les compétences qui leur permettront de développer leur esprit critique, de se réapproprier les enjeux de notre société contemporaine ancrée dans la mondialisation mais également de leur permettre de s'intéresser aux choix qui auront été faits et de les analyser. L'EAD-SI est donc à la fois un acte éducatif, pérenne et un acte Politique, au sens Citoyen qui marque son engagement dans la vie de la Cité. C'est là le cœur de l'EAD-SI qui plonge ses racines dans l'éducation populaire. Elle rend les citoyens conscients des enjeux et capables de les analyser. Elle peut donc être considérée comme un bon outil pour l'information de tous, le débat citoyen, tout en favorisant la transparence.

(« L'EAD fournit une structure au sein de laquelle le public peut évaluer l'aide et le développement de manière critique. Les approches d'aide et de développement peuvent être questionnées de manière constructive, sur cette base, la société civile peut préconiser une amélioration des politiques de développement » (Extrait du texte de CONCORD : Le développement a besoin des citoyens »).

Nous estimons à Educasol que l'éducation au développement et à la solidarité internationale est constitutive de la politique publique de développement de la France. A ce titre, elle ne doit pas être considérée comme un élément en plus (la cerise sur le gâteau), mais bien comme un enjeu fondamental et central, notamment si on considère comme Concord que « le développement a besoin des citoyens ». Le développement ne peut se faire sans les citoyens, eux-mêmes acteurs de leur développement, pleinement conscients des enjeux mondiaux de leur époque.

2 – Les enjeux de l'éducation au développement et à la solidarité internationale

2.1 Derrière les mots un enjeu de fond

Actuellement le terme « éducation au développement et à la solidarité internationale » est beaucoup interrogé, notamment par l'ensemble des Associations de solidarité internationale qui mènent des actions d'EAD-SI. Ce terme n'est pas facile d'accès, on ne comprend pas très bien ce qu'il signifie, ce qu'il y a derrière ces mots lourds de sens :

éducation, développement, solidarité, internationale. Chaque mot fait en général l'objet de débats. En Europe on parle de plus en plus de « citoyenneté mondiale active ». Ces débats correspondent à un enjeu conjoncturel fort notamment celui de promouvoir l'émergence d'une citoyenneté active. En juillet 2012, une déclaration écrite sur l'EAD-SI a été signée par le parlement européen (dont une majorité de députés français). Cette déclaration insiste sur le fait que l'EAD-SI doit être placée au cœur des politiques européennes de développement : « *En période d'austérité, de crises et de multiplication des mouvements nationalistes et populistes, il est particulièrement important d'encourager une citoyenneté mondiale active* ».

Derrière ces débats, c'est l'évolution du concept Nord-Sud qui est en discussion et également 5 préoccupations majeures :

- Renforcer et/ou renouveler les pratiques des associations pour atteindre un changement d'échelle en termes d'acteurs et de publics touchés ;
- Contribuer réellement à la formation d'acteurs de la transformation sociale ;
- Clarifier les spécificités portées par les acteurs de l'EAD-SI dans le champ plus large de l'éducation au changement et les traduire en termes de stratégies et d'alliances ;
- Faire émerger une stratégie multi-acteurs en faveur de l'EAD-SI ;
- Ancrer l'EAD-SI dans le territoire.

2.2 Un enjeu éducatif

Changer les représentations, lutter contre les stéréotypes, contribuer à la compréhension des interdépendances environnementales, économiques, sociales et culturelles à l'échelle mondiale, donner aux jeunes des clés de compréhension des déséquilibres mondiaux et encourager leur réflexion sur les moyens de réduire la pauvreté et les inégalités sont des éléments présents dans les différentes circulaires du MEN. Dans la politique éducative actuelle, le MEN articule de plus en plus fortement EDD et SI. L'enjeu éducatif aujourd'hui est bien de penser développement durable et solidarité internationale. Nous assistons aujourd'hui à la 3^{ème} phase de généralisation dans les établissements scolaires. Si l'éducation est bien émancipatrice citoyenne (des élèves informés, conscients, responsables de leurs choix) l'éducation au développement (durable) et à la solidarité internationale doit être partenariale. Il serait aussi intéressant de rapprocher la politique éducative du MEN à celle qui est menée dans le cadre de l'enseignement agricole (l'EAD-SI est un des 5 piliers de/modules de formation => ouverture au monde constitutive de cette politique).

2.3 Un enjeu politique

L'AFD a financé une cartographie sur l'EAD-SI. Le Comité de pilotage a réuni l'ensemble des acteurs concernés par les enjeux de l'EAD-SI : les associations (Coordination SUD et Educasol), l'AFD, le MAE, le MEN, le Ministère de l'agriculture et Cités Unies France. Une des conclusions qui constitue à la fois un manque constaté et un défi pour l'avenir de l'EAD-SI est « le manque de reconnaissance de l'EAD-SI en tant que stratégie prioritaire de la politique de développement ».

Renforcer l'EAD-SI comme élément essentiel, central et stratégique des politiques publiques, serait un signe fort en direction de l'opinion publique. Cela voudrait dire que les citoyens ne sont pas seulement sollicités comme contribuables, mais comme citoyens responsables, capables d'acquérir des compétences dans un domaine qui les concerne au premier chef. Pour insister sur ce point, quand on lit les derniers sondages (notamment le Baromètre AFD/IFOP 2011, les citoyens français sont demandeurs à 66% de plus d'informations sur l'APD, les projets, leurs avancées... dans ce désir de comprendre les médias sont cités comme canal privilégié), + 63% des français restent solidaires malgré la crise mais sont demandeurs de plus d'informations sur ces questions.

Ce qui est proposé de de façon concrète et qui peut en partie répondre aux questions posées dans la note de cadrage:

- ⇒ Favoriser la création de lieux de concertation paritaires/multi-acteurs prenant en compte l'ensemble du territoire, (les CT s'impliquent de plus en plus dans les actions d'EAD-SI et font de plus en plus la différence entre leur communication et l'EAD-SI). Ces lieux de concertation constituent également un enjeu dans « la cohérence des politiques publiques » pouvant même aller jusqu'à l'interministérialité ;
- ⇒ L'inscrire comme elle a pu l'être dans le passé dans les missions fondamentales de l'école qui « forment l'esprit critique des élèves » ;
- ⇒ Mettre en place des modules spécifiques dans les plans de formation des enseignants et dans les universités (les livres scolaires ont évolué favorablement en abordant notamment les grands sujets sous l'angle du développement durable ouvert sur le monde et les enseignants ont peu de repères en ce sens) ;
- ⇒ Mettre en place de façon systématique des partenariats internationaux au sein des établissements scolaires ;
- ⇒ S'ouvrir à certaines expériences européennes qui ont fait de l'EAD-SI un véritable sujet porteur d'enjeux forts dans leurs politiques publiques (Belgique, Portugal, Espagne, Pologne notamment avec les stratégies multi acteurs mises en œuvre => un peu en retrait aujourd'hui en raison de la crise).

Et notamment :

- ⇒ Augmenter l'enveloppe financière dédiée à l'EAD-SI qui aujourd'hui est de 0,02% de l'APD (avec environ 3,5Millions d'€) alors que 3% sont préconisées par l'ONU, ce qui permettra notamment de mener des actions concrètes auprès des citoyens (à titre de comparaison, on est à 1,46% en Belgique => + de 33Millions d'€, en Espagne on est à 0,68% avec 34Millions d'€).